

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers présents : 68 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 29 Absent(s) excusé(s) : 31 Absent(s) : 1
---	---	--

Date de convocation : 22 février 2022

Vote(s) pour : 97
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 28 février 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-02-28-CM-2 :

Rapport d'activité 2020-2021 du Conseil de développement durable de l'Eurométropole de Metz.

Rapporteur : Madame Martine MICHEL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-10-1,
VU la délibération du Bureau en date du 15 octobre 2018 relative au renouvellement du CODEV,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 10 mai 2021 portant débat sur les conditions et modalités de consultation du Conseil de Développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de Metz Métropole et relative par ailleurs à l'adoption d'un nouveau cadre de coopération entre le CODEV et Metz Métropole,

PREND ACTE du rapport d'activité 2020-2021 du Conseil de développement durable.

Pour extrait conforme
Metz, le 1 mars 2022
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT
The stamp is circular with 'METZ' at the top and 'MÉTROPOLITAIN' at the bottom. In the center, there is a stylized graphic of a hand holding a pen.

Editorial

Le mot de la Présidente

Les années 2020-2021 ont été bouleversées par une pandémie qui marquera l'histoire mondiale, nationale et nos vies, à jamais. La crise sanitaire, sans précédent, liée au virus COVID-19, a provoqué une rupture systémique affectant l'ensemble des composantes de nos sociétés et de nos modes de vie et une réorganisation à marche forcée. Le renouvellement des mandats municipaux et intercommunaux, prévu cette année, en a été perturbé, de même que le fonctionnement du Conseil de Développement Durable de Metz Métropole (CODEV).

Toutefois, ne disposant pas de ce fait de ses capacités habituelles de travail, le CODEV s'est réorganisé. Ses principes et thèmes de réflexion se sont, dans le même temps, révélés être au cœur des nouveaux enjeux. Que ce soit dans ses travaux autour des mobilités, du phénomène transfrontalier, ou encore de la notion d'équité territoriale, la mise en œuvre de la 5G.-Le CODEV, dans un contexte de désarroi institutionnel et sociétal, s'est trouvé conforté au regard de l'enjeu de l'implication citoyenne, socle de ses missions.

Ainsi, la première réaction et mobilisation du CODEV fut de maintenir le lien avec ses membres et de les consulter sur leur vécu en temps de crise. Une note « Metz Métropole et la crise du COVID-19 », interpellant le lien entre la métropole et ses habitants, a pu être ainsi produite. Parallèlement, vu la pertinence des dossiers engagés, le CODEV a réorganisé son fonctionnement et le travail des ateliers, notamment en recourant aux visio-réunions.

Il s'est également impliqué, sur fond de crise pandémique et ses conséquences multiples, dans les débats des réseaux nationaux et européens Il a ainsi pu échanger sur les enjeux du fonctionnement démocratique, des solidarités sociétales comme territoriales, des responsabilités des institutions locales dans le lien de proximité aux citoyens...

Les années 2020-2021 ont vu également les élections territoriales (municipales, métropolitaines, départementales et régionales) qui ont largement modifié le paysage institutionnel et politique. Une première conséquence pour le CODEV a été d'actualiser et renouveler son cadre de coopération avec la Métropole.

Dans ce contexte, le CODEV n'a pu physiquement se réunir qu'à deux reprises en octobre 2020 et en juin 2021. Ces deux sessions ont été l'occasion d'échanger avec le nouveau président de la métropole et de réfléchir plus avant aux enseignements de la crise pandémique.

Le présent rapport d'activité est ainsi une rétrospective de ces années de bouleversement, avec la concrétisation de travaux entamés, des réorientations d'approche pour faire écho et répondre avec justesse à la période particulière traversée, tout en renforçant l'ambition de réaffirmer la dimension métropolitaine. Ont ainsi été présentés :

- le rapport sur le phénomène transfrontalier métropolitain (volet diagnostic en volume 1, analyse-préconisations en volume 2, suivi-évaluation en volume 3, ainsi qu'une note : la pandémie et le phénomène transfrontalier) ;
- Une contribution : « Metz Métropole - Grand Est – Alsace, Vers une nouvelle étape de construction régionale...et Lorraine (Nord) » - Mars 2021
- une approche renouvelée de la Charte de la participation citoyenne ;
- un rapport sur les technologies numériques au service de l'organisation des mobilités ;
- un regard filmé et une contribution sur les enjeux de l'équité face à l'obligation de changer nos modes de vie ;
- un travail sur l'évaluation de la prise en compte de nos travaux sur les décisions publiques (atelier suivi et évaluation) qui s'est traduit dans une approche expérimentale de suivi qui est en cours à partir des préconisations du rapport « Pour une Métropole transfrontalière » ;
- l'audition, à la demande de l'Eurométropole, des groupes de travail mis en place par elle et la Ville de Metz dans le cadre du déploiement 5G sur le territoire avec restitution par une délégation du CODEV d'une note méthodologique mise en œuvre pour informer les habitants
- une réflexion réagissant au premier confinement : « Metz Métropole et la crise COVID-19 ».

Par ailleurs, le CODEV continue à s'impliquer au niveau national (il vient d'être réélu membre du bureau de la Coordination nationale des Conseils de Développement). Il est partenaire de la Conférence Régionale des Conseils de Développement et se trouve engagé, dans ce cercle particulier de réflexion, dans un travail qui débutera en 2022 sur le fonctionnement de la démocratie citoyenne participative en région en lien avec le Conseil Economique et Social Environnemental Grand Est. Le CODEV répond aussi aux sollicitations de Conseils de Développement de Pays et territoires aux franges de la Métropole.

Bien que tributaire des limites du principe du bénévolat et des aléas sanitaires, l'activité du CODEV s'est accrue montrant la volonté de ses membres de participer et de s'impliquer dans la vie métropolitaine et au-delà, d'enrichir la décision publique. C'est ainsi que L'Eurométropole a pu solliciter le CODEV sur trois sujets sur les thèmes de la concertation en lien avec le projet de 3^{ème} ligne Mettis, sur celui de la santé et de la Ville numérique.

Le présent rapport d'activité précise ainsi les premiers travaux que la nouvelle assemblée citoyenne, issue du renouvellement partiel du CODEV engagé fin 2021 pour être en place en février 2022, aura à conduire. Cette transition en forme de bilan vers l'année qui débute, se nourrit donc des acquis des travaux du CODEV depuis sa création en 2009 et ceux renforcés par la crise récente. Ainsi, les problématiques nées de cette situation pandémique, proposent de nouvelles réflexions et modes de faire, conduisant à de nouvelles perspectives.

Cette volonté se réaffirme dans un contexte institutionnel modifié par l'arrivée de nouveaux élus et s'avère confortée par l'expression et la reconnaissance du nouvel exécutif qui a acté un positionnement du CODEV au niveau exécutif et l'a doté d'une Secrétaire Générale.

Ces volontés mutuelles s'inscrivent et font également écho à une évolution législative, concernant notamment les conseils de développement, consécutive à la loi « Engagement et Proximité » de décembre 2019. Celle-ci instaure la tenue d'un débat en vue « *d'associer la parole citoyenne à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation des politiques publiques et territoriales métropolitaines* ».

Dans ce cadre, nous y avons déjà fait référence, l'Eurométropole a adopté un nouveau cadre de coopération avec le CODEV, fruit d'un travail de concertation approfondi. Reconnaisant et respectant la responsabilité et le pouvoir décisionnel des représentants publics, ce document actualise le contexte et les enjeux d'existence d'un CODEV au sein de la Métropole messine faisant de lui une partie prenante de la gouvernance locale. Ce nouveau positionnement et les enjeux qu'il recouvre, ont initié des réunions d'échanges avec l'ensemble des maires des 44 communes métropolitaines que le CODEV a entrepris sous le pilotage et avec l'appui de la Vice-présidente déléguée à la participation citoyenne et aux relations avec les usagers.

L'année qui s'annonce, malgré les aléas sanitaires, est donc riche de perspectives. Le CODEV entend poursuivre son action et réaffirme sa volonté d'apporter un regard prospectif au développement de la Métropole, tout en étant ancré dans la vie quotidienne des citoyens.

Gageons que la démocratie participative à l'Eurométropole de Metz, solidement ancrée et reconnue, nous permette d'aborder cette nouvelle année de façon contributive et constructive conjointement, malgré le contexte incertain à bien des égards de la vie institutionnelle, socioéconomique et sociétale.

RENCONTRES AVEC LES MAIRES DES COMMUNES DE L'EUROMETROPOLE

Une démarche initiée fin 2021 pour dresser de nouvelles perspectives de travail du CODEV avec les communes de l'Eurométropole sur l'enjeu partagé de la participation citoyenne

Le profond renouvellement issu des dernières élections communales et la construction d'un nouveau cadre de coopération avec l'Eurométropole de Metz engageait à une prise de contact de proximité avec les maires des 44 communes métropolitaines afin de présenter le CODEV, ses missions, ses enjeux réactualisés, son fonctionnement, ses perspectives, les nouveaux travaux sur les saisines de la métropole (Concertation sur la ligne C du Mettis et concertation préalable au renouvellement de la DSP transports urbains, accès aux soins y compris d'urgence, « Ville intelligente »)

A l'initiative de Martine Michel, Vice-Présidente en charge de la participation citoyenne et des relations aux usagers, cinq réunions se sont tenues en fin d'année 2021 dans cinq communes différentes (Pournoy-la-Chétive, Châtel-saint-Germain, Jury, Lorry-les-Metz, Mey) regroupant les maires du secteur. Une trentaine de maires ou leurs représentants ont pu se libérer pour y assister et échanger avec la délégation du Bureau du CODEV et la Vice-Présidente de l'Eurométropole.

Il s'agissait également d'aborder les enjeux de la participation citoyenne qui constitue le socle des missions du CODEV autant qu'une dimension importante de la vie de la métropole comme de chacune de ses communes membres.

Sur la base de ces échanges, les maires ont été appelés à désigner un représentant et référent de la participation citoyenne au sein de leur conseil municipal. Ainsi doit se mettre en place un relais de proximité animé par la Vice-Présidente à la Participation citoyenne. C'est une perspective importante pour les travaux du CODEV dans son lien particulier avec le territoire et dans sa fonction de ressources auprès des élus au service de la dynamique du projet participatif métropolitain.

Les ateliers

Le CODEV s'organise en ateliers. Ils sont créés par le Bureau en fonction des thèmes proposés lors des séances plénières ou par saisine du Président de l'Eurométropole.

Ces réunions représentent plus de 1000 heures de bénévolat réalisées par les conseillers sans compter le travail réalisé hors ateliers ! (préparation des ateliers, rédactions de textes, interviews,...)

LA VIE DU CITOYEN MÉTROPOLITAIN AU REGARD DU PHÉNOMÈNE TRANSFRONTALIER

Auto-Saisine – Octobre 2020 et Mars 2021

Atelier animé par **Jean-Claude Moretti**, Vice-Président issu du Collège des personnalités qualifiées.

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (2019)

Lors de son dernier renouvellement, le CODEV de Metz Métropole s'est saisi de la question du phénomène frontalier en métropole.

En effet, alors que des échanges institutionnels transfrontaliers se multiplient depuis de nombreuses années avec une multitude d'acteurs, la construction de la nouvelle métropole semblait ne pas mettre en exergue la réalité et l'impact du phénomène frontalier sur les citoyens et le territoire de la métropole.

La question restée sans réponse à ce moment-visait à la fois à connaître les travailleurs frontaliers habitant en métropole mais aussi à mieux comprendre les échanges transfrontaliers et l'impact de ce phénomène sur la métropole.

LES TRAVAUX

La méthode retenue a consisté à conduire des entretiens avec des navetteurs Pour connaître leur profil, à entendre les experts, à mener des recherches bibliographiques à travers les médias écrits et les publications d'institution comme le CES luxembourgeois ou la fondation IDEA, à exploiter les recensements conduits par l'Insee. L'ensemble de ces données ont été analysées au cours d'une vingtaine de réunions d'un groupe de travail constitué à cet effet.

LES CONCLUSIONS

Les travaux engagés en 2019 ont donné lieu à trois publications entre juin 2020 et septembre 2021.

En juin 2020 le CODEV a publié un premier rapport de diagnostic. Il mettait en exergue l'importance du phénomène frontalier en métropole.

Plus de 9000 navetteurs résident dans 23 communes de la métropole. La ville de Metz en accueille 5000 mais la plus forte croissance au cours des dernières années a été constatée dans les communes périphériques. Les échanges avec le Luxembourg sont beaucoup plus larges que les simples relations de travail. De nombreux artisans traversent régulièrement la frontière, la jeunesse messine va régulièrement au Luxembourg rechercher d'autres loisirs, les métropolitains vont régulièrement faire leurs courses au Luxembourg ou bien rechercher des services de santé disponibles.

Ces travaux ont montré l'importance de ce phénomène frontalier dans la vie de la métropole et permis de livrer une seconde phase d'un travail d'analyse et de préconisations présentée en mars 2021 sous l'intitulé du rapport « Pour une Métropole transfrontalière ».

Ce phénomène touche bon nombre de politiques métropolitaines allant bien entendu des transports en passant par l'habitat, le social, la formation, l'urbanisme et bien entendu l'environnement

L'analyse a montré en outre l'absence de la métropole à un niveau suffisant dans les débats institutionnels.

La crise du COVID a mis en exergue une évolution du contexte et des relations transfrontalières avec l'expression et la prise de conscience de l'interdépendance des deux économies. Les perspectives de croissance de l'emploi au Luxembourg, à l'horizon de 20 ans, interpellent directement le territoire métropolitain qui peut jouer un rôle important dans l'apport de nouveaux travailleurs frontaliers et contribuer à fixer la richesse produite. Encore faut-il accepter de changer de vision et de prendre en compte, dans l'ensemble des politiques métropolitaines, les impacts et les attentes de la population concernée.

Les travaux de l'atelier ont permis de proposer deux notes spécifiques.

L'une analysant les effets de la pandémie dans le contexte frontalier avec notamment les ruptures de services, les pénuries de personnels, le télétravail, mais aussi la mise en évidence des interdépendances des territoires.

L'autre analysant la création de la Communauté Européenne d'Alsace montrant tout l'intérêt des alliances territoriales et des communautés de projets.

Le CODEV a ainsi conclu des travaux en militant pour :

- une évolution du projet métropolitain et des politiques qui en découlent pour mieux prendre en compte ce phénomène frontalier au bénéfice du territoire et de la population ;
- la véritable émergence d'une stratégie Lorraine Nord, impliquant légitimement la Métropole dans une dimension transfrontalière mais identifiant également les enjeux de tout un bassin de vie socioéconomique dans la construction régionale.

La présentation de ce rapport a fait l'objet d'un débat spécifique en Conseil métropolitain.

Metz Métropole – Grand Est – Alsace / Vers une nouvelle étape de construction régionale...et Lorraine (Nord)... ?

Auto-Saisine – Mars 2021

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER

Grâce à sa participation à plusieurs évènements organisés en visioconférences, le CODEV s'est connecté au débat des Métropoles et des territoires analysant les profondes mutations et transitions qui restructurent nos sociétés. Il s'est aussi retrouvé très directement interpellé par le "dossier" régional Grand Est.

Venant de finaliser son étude le phénomène transfrontalier, le CODEV a pris la mesure du fait frontalier pour l'avenir de Metz Métropole. Dans cette réflexion il a pu aussi faire l'expérience de l'omniprésence de l'Alsace dans le débat régional et national transfrontalier, résumant presque totalement l'expression de l'enjeu Grand Est aux relations dites "Outre-Rhin". Le contexte de travail particulier du CODEV pendant le second confinement a, d'une certaine façon, amplifié son écoute et sa lecture de signaux, répétés et devenus presque entêtants, quant aux déséquilibres de l'intégration Grand Est. Il a relevé que le sujet n'est pas qu'institutionnel, qu'il intéresse et préoccupe le citoyen, l'entreprise, qu'il s'exprime sur les réseaux sociaux, par des témoignages auprès des membres du CODEV. Les débordements accompagnant la création effective de la Communauté Européenne d'Alsace (CEA) début 2021 l'ont conforté à « rendre compte » d'une préoccupation montante.

LES CONCLUSIONS

Sans s'attacher au débat du périmètre Grand Est, de sa légitimité et de son avenir, sans remettre en cause l'existence de la CEA, le CODEV a souligné que le projet Grand Est ne pouvait fonctionner sur la base de "territoires à deux vitesses", état de fait inacceptable et contraire au principe d'égalité.

Il a réaffirmé dans la droite ligne de ses conclusions sur le phénomène transfrontalier métropolitain, que la Lorraine Nord et la Moselle, comme le projet du Sillon Lorrain par ailleurs, devaient avant tout "apprendre de la démarche alsacienne" pour faire avancer un projet lorrain, pluriel et structuré sur ses deux piliers : Lorraine Nord et Lorraine Sud.

MOBILITÉ

Auto-Saisine – décembre 2021

Atelier animé par **Pierre TIERCELIN**, membre issu du Collège des Personnalités Qualifiées.

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (2015)

Les questions de mobilité sont au centre des préoccupations des membres du CODEV. En particulier les thèmes de la mobilité pour tous et des mobilités alternatives à la voiture individuelle. Cette dernière orientation rejoint l'ambition affichée par la Métropole qui veut «promouvoir les nouvelles mobilités et inciter aux modes de déplacements alternatifs à la voiture et plus respectueux de l'environnement sur le territoire».

Le CODEV veut être un observateur attentif du respect de cet engagement de la Métropole mais aussi une force de proposition.

HISTORIQUE DES PRODUCTIONS

Cela a été le cas récemment avec la production d'une contribution commune des Conseils de développement du Grand Nancy et de Metz Métropole sur le projet d'A31bis dont la teneur a été largement reprise dans celle de Metz Métropole.

Après avoir émis un avis sur le schéma cyclable de Metz Métropole et sur les premières orientations du PDU, le CODEV s'est penché sur les implications économiques du système de transport actuel et sur le difficile problème de l'exclusion des personnes fragiles en matière de déplacement. L'atelier Mobilité s'est ainsi attaché à donner un avis circonstancié sur le projet de PDU de Metz Métropole (mai 2019). Un second avis a été publié avant approbation par la collectivité (novembre 2019), qui énonce quatre priorités essentielles à la bonne mise en œuvre du PDU.

LES TRAVAUX

Conscient des évolutions technologiques qui influent de plus en plus sur les déplacements et des enjeux qu'elles représentent, l'atelier s'est penché sur le concept **Mobility as a Service** (MaaS) et les questions liées à son développement. Cet outil permettrait à l'échelle d'un territoire de faciliter tous types de déplacements en renforçant la multimodalité grâce aux outils numériques de plus en plus performants (MaaS), maîtrise des outils.... Afin d'engager les réflexions autour des problématiques qui en découlent (positionnement de la Région et de Metz Métropole sur ces nouvelles offres, intérêt de l'utilisateur, gestion des données...), le CODEV a auditionné un certain nombre d'acteurs déjà impliqués dans la gestion de plateformes d'aide aux déplacements, (CEREMA, TAMM, Région...), ainsi qu'un échantillon d'utilisateurs pour recueillir leurs points de vue.

Les travaux de l'atelier se sont formalisés dans le rapport « Technologies numériques et mobilités : anticiper sans plus attendre », présenté en décembre 2021 et mettant en lumière les enjeux de ces évolutions technologiques sur notre territoire pour formuler des préconisations à destination de l'Eurométropole. Ces préconisations tiennent :

- à l'enjeu de maîtrise par l'autorité publique de l'avenir ouvert par les services numériques de mobilité et qui doit engager la métropole dans des moyens renforcés de veille stratégique et de prospective ;
- à penser le projet mobilité au service de tous avec la conscience aigüe des défis de la fracture numérique ;
- à adosser le nouveau projet métropolitain de mobilité à une réflexion globale du fonctionnement urbain et à un débat participatif permettant l'appropriation collective et citoyenne des responsabilités d'aujourd'hui et pour demain...

Suivi et évaluation

Saisine puis Auto-Saisine - 2021

Atelier animé par **Marie-Claude MALHOMME**, Présidente issue du Collège des Habitants.

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (2019)

Le CODEV, après 12 ans d'existence, a désormais à son actif plusieurs actions et recommandations (une quarantaine de productions à ce jour) auprès des élus de la collectivité et des services, émanant soit d'une saisine soit d'une auto-saisine. Ces rapports font l'objet d'un « retour formalisé de Metz Métropole ». Toutefois, ces travaux n'ont, jusqu'à récemment, pas fait l'objet d'une évaluation précise de leur impact sur les politiques publiques de Metz Métropole ou de ses partenaires.

De fait, le présent atelier se donne comme objectif d'organiser et de réaliser ce suivi. La tâche étant importante, l'atelier s'est orienté dans un premier temps vers l'évaluation des suites données au dernier rapport réalisé suite à la saisine du Président de Metz Métropole : « Les habitants et la métropole : une exigence de renouveau ! ».

En ce sens, une note à partir du suivi réalisé et des réponses de l'exécutif a été adressée à l'ancien Président de Metz Métropole.

Parallèlement, les différents ateliers se dotent dorénavant d'outils de suivi de leurs travaux (notamment des critères d'appréciation et des indicateurs) afin de faciliter et d'automatiser ce travail à l'avenir.

Le rapport « Pour une Métropole transfrontalière » est une première expérimentation des modalités visant à formaliser des points de retour sur les différentes préconisations citoyennes pour débattre de leur pertinence avec les élus et les services, pour éclairer leur réception, compréhension et, le cas échéant, mise en œuvre dans le cadre des politiques métropolitaines.

Cet enjeu du « droit de retour » traverse aujourd'hui le débat et l'attente de reconnaissance de la démocratie participative incarnée par les Conseils de Développement Durable dans leurs relations avec les élus.

CHARTRE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Auto-Saisine Décembre 2021

Atelier animé par **Yvon Schléret**, Vice-Président issu du Collège Associatif et **Alain CERF**, Vice-Président issu du Collège Habitants.

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (2019)

Cet atelier a pour objet la redynamisation du contenu de la Charte de la participation citoyenne adoptée en mars 2012 pour :

- Tenir compte de la nouvelle donne métropolitaine ;
- Prendre en considération l'évaluation de son application et les améliorations possibles sept ans après son adoption ;
- Réactiver le Comité de Pilotage garant et coordonnateur de son application (article 13 de la Charte).

Les membres de l'atelier souhaitent profiter de cette mise à jour pour renforcer la mise en application de la charte par l'identification de méthodes pertinentes et innovantes de participation. Celles qui permettent la contribution d'une pluralité de catégories d'habitants et d'usagers des services métropolitains à la préparation des décisions de politiques publiques qui les concernent.

LA MÉTHODE ET LES TRAVAUX

L'objectif de l'atelier était de comprendre les mécanismes de la participation telle qu'elle est pratiquée dans le contexte local, les savoir-faire déployés, d'en connaître les freins et les embûches éventuellement rencontrés, mais aussi leurs résultats en termes de participation des habitants.

Pour ce faire, les membres de l'atelier ont auditionné des services de Metz Métropole pour évaluer la mise en œuvre de la participation citoyenne qui a accompagné deux projets dans leurs phases de préparation et de réalisation.

- Le Pôle Aménagement et Projet Urbain sur le projet de la ZAC Pointe Sud ;
- La Direction Mobilité et Espaces Publics pour l'aménagement d'un axe de transport en commun en site propre à Châtel-Saint-Germain.

Grâce aux témoignages des responsables des projets et des analyses du CODEV, deux documents (un pour chaque site) présentant les travaux du point de vue de la participation, ont été finalisés. Un travail de synthèse a ensuite permis de proposer un certain nombre de préconisations à destination des élus sur :

- L'importance de la définition et de la modélisation préalable du processus de participation pour en maîtriser au mieux le déroulement ;

- La prise en compte de la diversité des acteurs (élus, techniciens, habitants et opérateurs socioéconomiques) et du fait que le processus de participation déplace le jeu et les rôles de chacun. L'élu notamment doit composer avec sa posture de décideur pour animer une construction plus collective de la décision même s'il lui revient d'arbitrer la décision à l'issue d'un débat contradictoire, en éclairant cet arbitrage, en assurant la transparence de la décision (cela étant d'autant plus important si le processus de participation ne permet pas de dégager un consensus) ;
- L'enjeu de la méthode et du temps dévolu à la participation aux côtés de la volonté politique d'ouvrir la décision à la participation citoyenne.

La phase suivante de cette étude est de redynamiser la charte de la participation citoyenne de 2012, en en proposant une écriture actualisée à l'Eurométropole.

QUELLE ÉQUITÉ FACE À L'OBLIGATION DE CHANGER NOS MODES DE VIE ?

Auto-Saisine Janvier 2022

Atelier animé par **Jean-Yves MACÉ**, Vice-Président issu du Collège Socio-Éducatif.

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE L'ATELIER (2019)

La transformation de nos modes de vie est inéluctable, qu'elle soit due à l'épuisement des ressources naturelles, au réchauffement du climat ou à la dégradation de notre cadre de vie. Et les habitants de l'Eurométropole sont aussi concernés sur le territoire.

Ces modifications touchent à de nombreux domaines : la mobilité, le logement, l'alimentation, la consommation de l'énergie, l'environnement, directement et indirectement...Selon que l'on dispose ou non des moyens de supporter et d'absorber les changements annoncés, ou qui s'opèrent déjà pour certains, elles ne présentent pas les mêmes conséquences, ni les mêmes enjeux notamment sociaux.

L'atelier "équité" du CODEV aborde le point de vue des habitants et usagers de Metz Métropole au regard des changements qui les concernent concrètement dans le territoire, pour envisager les opportunités et les menaces auxquelles ils sont confrontés et avec eux, l'ensemble de la collectivité.

LES THÈMES DE TRAVAIL RETENUS POUR POSER LA REFLEXION

- **Alimentation** : ce sujet rencontre de nombreuses sous-dimensions (production, consommation, intra et extra territoriale). Une des pistes de poursuite de ce thème est de l'aborder au sein du travail qu'engage Metz Métropole dans le Plan Alimentaire Territorial qu'elle prépare.
- **Biodiversité** : les membres de l'atelier ont rencontré le pôle aménagement des milieux afin qu'il présente la politique et les actions engagées par Metz Métropole pour la biodiversité. Cette rencontre a mis en lumière auprès des participants la diversité des actions conduites par le service, l'importance de la sensibilisation du public et un réel manque de communication sur ces actions.
- **Changements de comportement** : l'atelier a recensé les initiatives de bonnes pratiques de Metz Métropole qui font figures d'exemples pour les habitants, puis a réalisé une phase de benchmark pour aller plus loin dans la démarche.

LES PRODUCTIONS

Ainsi l'atelier a choisi de partir des récits de vie des habitants pour mieux connaître leur rapport à ces thématiques dans la métropole. L'évidence du rôle de l'éducation dans la sensibilisation des habitants sur ces sujets a incité l'atelier à s'interroger sur la création d'un catalogue des structures d'éducation à l'environnement et au développement durable à l'échelle de la métropole. En raison de la dimension considérable des moyens nécessaires pour mener à bien un tel travail, cette piste identifiée n'a pas été explorée plus avant, mais reste un objet de travail à part entière pour permettre aux acteurs du territoire de partager la vivacité des initiatives conduites sur notre territoire, et de mieux les partager.

C'est en ce sens que le CODEV est allé à la rencontre d'habitants et d'acteurs concernés sur le territoire de Metz Métropole, afin de recueillir leurs expériences, leurs démarches et leurs points de vue, grâce à des interviews préalablement préparés. Ces récits ont été collectés et mis en scènes dans un film vidéo voulu pour illustrer à partir du terrain différentes facettes de prise en compte de l'équité.

Du fait de cette expérience mais aussi des différents débats dans lesquels le CODEV s'est trouvé impliqué au cours des derniers mois au croisement de ce qui est désormais devenu sans conteste « l'urgence climatique », l'atelier finalise ses conclusions et préconisations de façon à interroger l'animation locale de l'action pour le climat dans une logique fédératrice de toutes les initiatives et de soutien aux acteurs quels que soit leur périmètre communal d'intervention.

COVID-19 :

La période de confinement nous a confrontés brutalement à la différence d'équité dans la métropole. Les difficultés affrontées par chacun, de façon très différenciée selon nos conditions de vie, ont suscité de la part de l'atelier un écho à partager. Ainsi, en complément du court-métrage, il a été réalisé un livrable sous la forme « une page, un vécu », basé sur les témoignages de certains membres de l'atelier lors de la période de ce qu'il faut désormais appeler le "premier confinement".

LA PAROLE AUX JEUNES MÉTROPOLITAINS !

Auto-Saisine

ORIGINE DE L'ATELIER (2019)

À la suite de la rencontre organisée dans le cadre du Grand Débat National (début 2019), le CODEV avait souhaité poursuivre son travail de recueil et de diffusion de la parole des jeunes. Le 4 juillet 2019, il a organisé une rencontre avec différents organismes de jeunesse : 10 structures ont répondu présentes et se sont entendues sur un projet commun. Il s'agit de recueillir la parole de jeunes (y compris ceux qui s'impliquent peu ou que l'on entend peu) sur des sujets à leur initiative, le CODEV s'engageant à transmettre cette parole aux élus.

À l'issue de ces échanges, les participants ont manifesté leur envie de poursuivre la démarche. Si plusieurs rencontres s'en sont suivies, les structures de jeunesse ont confirmé leur souhait d'engager avec les jeunes en lien avec le CODEV une réflexion sur la Métropole de demain.

EVOLUTION DES TRAVAUX ET OBJECTIFS

C'est ainsi que le débat "*Imagine ta ville/ton village rêvé(e) de demain : si tu avais le pouvoir de décider, tu ferais quoi dans ta Métropole ?*" est né. C'est autour de cette question qu'une dizaine de structures en lien avec des jeunes (FJT, CRI-BIJ, prévention spécialisée, MJC, etc...) sont convenues de mobiliser des équipes à la rentrée (si la situation sanitaire le permet) !

L'objectif était de permettre aux jeunes du territoire d'exprimer aux futurs élus leurs souhaits pour l'avenir de la métropole. Ainsi, ces échanges pourraient venir **alimenter le Projet Métropolitain de Metz Métropole**.

En raison de la pandémie, cette réflexion n'a pu être poursuivie, mais cet enjeu réactualisé d'entendre la parole, les témoignages, les réactions et les aspirations de la jeunesse métropolitaine sera proposé à la prochaine assemblée du CODEV.

Les productions

Les contributions du CODEV en dehors des ateliers

Projet Métropolitain de Metz Métropole

Saisine

PROBLÉMATIQUE À L'ORIGINE DE LA SAISINE (2019) :

La sollicitation de Metz Métropole comporte deux aspects :

- Le souhait que « le CODEV émette des propositions sur la méthode que pourrait déployer la Métropole afin de prolonger la dynamique du Projet Métropolitain autour d'un questionnement : Comment associer en continu les acteurs du territoire sur une vision prospective des enjeux métropolitains ?
- Et que « le CODEV intègre un club des usagers du projet métropolitain et y soit force de proposition, notamment sur la façon dont la Métropole pourrait élargir le cercle des acteurs associés ».

LA RÉPONSE DU CODEV :

Le CODEV a présenté un rapport à un membre du Bureau Métropolitain, proposant des pistes méthodologiques qui permettraient de prolonger la dynamique du projet métropolitain :

- 1- Associer en continu les acteurs du territoire :

Deux questionnements distincts axés sur l'enjeu de l'implication du grand public au projet ont été relevés. Premièrement, liant le Projet Métropolitain et le quotidien des habitants : le Projet Métropolitain est-il attentif à nos vies d'aujourd'hui et de demain ? En second lieu, abordant un phénomène plus global mais susceptible d'impacter le devenir du territoire : Le Projet Métropolitain prend-il la mesure du changement climatique et de ses enjeux à l'échelle de son territoire ?

Le CODEV a expérimenté ces deux problématiques distinctes lors d'un séminaire de travail. L'objectif n'était pas de répondre aux questions posées, mais d'imaginer comment organiser des Assises pour y répondre, en s'appuyant sur une démarche de participation citoyenne la plus large et la plus inclusive possible.

- 2- La participation du CODEV au club des usagers du Projet Métropolitain :

Le CODEV accepte volontiers de faire partie du club des usagers du projet métropolitain, cependant il souhaiterait afin d'être en mesure d'y adopter une présence constructive et participative, que soit défini plus précisément, l'objectif et le rôle des participants. Ces précisions lui permettrait d'être force de propositions, de donner quelques pistes, notamment pour élargir le cercle des acteurs associés.

Ce rapport a fait l'objet d'un suivi – évaluation qui devra être poursuivi. La démarche engagée concrétise la volonté de diffuser la culture de l'évaluation et sert de point d'appui aux nouveaux travaux.

« Metz Métropole et la crise du COVID 19 : premières propositions du Conseil de Développement Durable de Metz Métropole »

Auto-Saisine Juin 2020

PROBLÉMATIQUE A L'ORIGINE DE L'ÉTUDE ET MÉTHODE :

Tant les thématiques traitées au sein des ateliers ont été touchés par la crise engendrée par la pandémie, de forme comme de fond, et conscient des innombrables bouleversements engendrés, les travaux du CODEV en période de confinement se sont en grande partie penchés sur ce sujet, en portant sur les impacts sur la Métropole et des solutions possibles pour y répondre.

Une enquête a été soumise aux membres du CODEV et a permis de mettre en évidence les besoins exprimés face à la situation, accompagnés des avis quant aux réponses qu'a pu fournir Metz Métropole. Il en a résulté une mise en exergue des besoins exprimés dans cette période difficile, les limites de l'administration métropolitaine, les attentes non satisfaites aujourd'hui et celles pour demain, notamment en termes d'humanité.

Ainsi en s'appuyant d'une part sur l'enquête réalisée et d'autre part sur les travaux en cours dont les sujets sont en parfaite adéquation avec les besoins actuels, il a été défini 6 priorités essentielles soumises aux élus de Metz Métropole. Elles visent à mobiliser la résilience de la Métropole aujourd'hui et à se préparer aux crises annoncées, sanitaires, sociales, économiques ou climatiques, dans une approche davantage centrée sur l'humain.

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES :

Plusieurs propositions très concrètes émergent ainsi pour préparer le temps à venir à Metz Métropole, tant sur le plan du fonctionnement et de l'organisation territoriales, des dispositifs à initier, que de la démocratie locale : communication de crise, anticipation de la crise sociale à venir, évolution des politiques publiques, des compétences, mobilisation des citoyens. Certaines nécessitent des actions immédiates, d'autres demandent à être approfondies.

Ces propositions classées par priorités, ont été présentées au précédent Président de Metz Métropole. Cette production sera transmise à la nouvelle assemblée dans l'optique que ces recommandations soient adaptées et appropriées, dans un esprit de réflexion collective et de co-construction.

« Le déploiement de la 5G – Un déni de démocratie locale de la part de l'Etat »

Réponse du CODEV à la sollicitation de l'Eurométropole de Metz

Sans pouvoir rendre compte d'un regard citoyen en raison des délais et modes de sollicitation, le CODEV n'a pu rendre un « avis » au sens précis sur le sujet de fond que constitue le déploiement de la 5G sur le territoire métropolitain. Sa contribution n'a pu dès lors servir à pallier les insuffisances de la consultation citoyenne sur ce dossier. Le CODEV a noté que l'Etat était le premier responsable du dysfonctionnement du principe participatif, niant dans le même temps le rôle des collectivités territoriales en réduisant celles-ci à une mission d'information sans aucun pouvoir de contrer les décisions déjà établies.

L'exercice a été l'occasion de mesurer que les enjeux de l'expression citoyenne et du débat local sont loin d'être véritablement intégrés à la culture de l'action publique.

Au-delà de ses observations sur la méthode, le CODEV a vu dans ce dossier « 5G » une ouverture vers des questionnements d'usages, de consommation, de modes de vie et de société dans lesquels la Métropole a néanmoins un rôle à jouer en termes d'éclairage des enjeux et de débat participatif.

Participation du CODEV à des actions diverses

LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT (CNCD)

La mise en réseau dans le programme de la Coordination Nationale des Conseils de Développement fut un véritable soutien pour le CODEV dans le cadre de ces années particulièrement mouvementées. En effet, dans le respect de ses principes, et contraint par la distanciation obligatoire, la CNCD a décidé d'engager la mise en œuvre d'une série de « webinaires » (séminaires à distance). Cette initiative permet de proposer une méthode d'échanges, particulièrement importants durant cette période déconcertante, qui plus est d'une très grande richesse de par la diversité qui compose les participants. Ces webinaires abordent des sujets aussi variés que pertinents, comme notamment les questions du renouvellement des Conseils de Développement, souvent en phase avec le cycle des élections municipales.

L'enrichissement intrinsèque à cette expérience a permis au CODEV d'aborder certaines problématiques avec les connaissances et outils nécessaires pour le développement de ses réponses. C'est pourquoi le CODEV tient à remercier tout particulièrement les acteurs de cette démarche.

Mais la CNCD a également pu renouer avec la tenue « en présentiel » de son Assemblée Générale, couplée aux 13èmes rencontres nationales qui regroupent tous les conseils de développement membres de la coordination ou simplement invités à participer au débat de la participation citoyenne. C'était à Saint-Raphaël en novembre dernier, sous le thème « Le temps d'agir ensemble pour les transitions ».

Lors de cette Assemblée Générale le CODEV a été réélu au Bureau de la CNCD.

PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Une collaboration avec les étudiants de deux classes de Master 2 de l'Université de Lorraine (Urbanisme et Intelligence Territoriale de Metz, Innovation Urbaine pour les Villes et Territoires en Transition de Nancy) est instauré depuis maintenant deux ans. Ce partenariat a permis la mise en place de rencontres enrichissantes pour les deux structures. Il en résulte des restitutions de travaux en lien avec des enjeux actuels, permettant une meilleure compréhension de ces problématiques grâce à une vision diversifiée de jeunes provenant d'horizons différents. Cette mise en commun de projets devrait se répéter lors de la prochaine année académique : au vu des retours positifs, et tant que "la jeunesse" constitue l'avenir du territoire, ce type de collaboration sera amené à se poursuivre.

LES PLÉNIÈRES

Une plénière « de rentrée » avait eu lieu après la parenthèse estivale 2019. Sous le format de « forum ouvert » elle visait à fédérer l'instance autour de ses nouvelles problématiques, relancer la dynamique pour l'année à suivre, et tisser un fil rouge entre les différents travaux.

En 2020, entre deux confinements, le CODEV a dû attendre octobre pour tenir une plénière dédiée à la présentation des travaux engagés et à un échange avec le nouveau Président de la métropole. Cet échange a mis en perspective les évolutions souhaitées du travail et des relations entre les deux assemblées dans un contexte de fortes attentes citoyennes vis-à-vis de l'institution métropolitaine.

En 2021, le CODEV s'est réuni en plénière le 15 juin dans une séquence de mise en perspectives de ses réflexions au regard du vécu de la pandémie 2020-2021, travail mené au travers de différents ateliers thématiques et formalisant certaines conclusions qu'il s'agira de poursuivre :

- En faveur d'un véritable plan métropolitain de la cohésion sociale et territoriale formalisant une extension de compétence de la métropole articulée à ses communes membres ;
- Considérer l'échelle métropolitaine comme le cadre pertinent en matière de diagnostic, d'analyse et d'action sur différents champs thématiques qui bouleversent le fonctionnement de la société : impact du télétravail sur la cohésion et le territoire, mesure et prévention de la fracture numérique, actualisation des enjeux de formation et place de la jeunesse sur le territoire, l'entreprise comme nouveau sujet d'attentes sociétales, la culture et l'offre de loisirs comme ciment social et territorial, l'enjeu de travailler sur l'organisation et l'économie des temps comme nouvelle ressource territoriale et d'attractivité, la communication de l'institution métropolitaine, l'échelon local comme rouage essentiel de proximité dans un système démocratique en crise....

COVID-19 :

L'arrivée brutale de la pandémie a remis en cause le planning du CODEV et une séance plénière a malheureusement dû être annulée. Cette dernière devait se dérouler fin Mars 2020 et porter sur les problématiques liées aux quartiers prioritaires de la métropole, enrichie par la présence de Madame Maffessoli, Directrice de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, qui avait généreusement accepté d'animer une partie de la séance. Si l'actualité ne permet pas d'engager sur cette même approche, ce sujet restera un élément à aborder tôt ou tard par le CODEV, tant l'importance de la thématique touche directement les valeurs de l'instance.

Résumé de l'acte

057-200039865-20220228-2022-02-CM2-DE

Numéro de l'acte : 2022-02-CM2
Date de décision : lundi 28 février 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Rapport d'activité 2020-2021 du Conseil de développement durable de l'Eurométropole de Metz
Classification : 5.2 - Fonctionnement des assemblées
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 02/03/2022
Numéro AR : 057-200039865-20220228-2022-02-CM2-DE
Document principal : 99_DE-2.pdf

Historique :

02/03/22 14:56	En cours de création	
02/03/22 14:59	En préparation	Catherine DELLES
02/03/22 17:33	Reçu	Catherine DELLES
02/03/22 17:34	En cours de transmission	
02/03/22 17:35	Transmis en Préfecture	
02/03/22 17:47	Accusé de réception reçu	